CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT DE CARRIER,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE FRANÇAIS,

Sur les différentes missions qui lui ont été déléguées.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

JE dois au peuple, à la Convention nationale, à moi-même, le tableau politique de mes opérations dans les départemens où plusieurs missions m'ont appelé. Ce qui m'a sur tout déterminé à mettre au jour ce rapport, c'est qu'il en naîtra de grands résultats pour la chose publique. Nous ne devons voir que le peuple : je n'ai vu que lui dans les développemens que je vais publier. C'est pour lui que je vais présenter des vérités sévères, mais utiles.

A

Eh ! dans quel état de crise & de déchirement étoit plongée la République aux différentes époques où je fus envoyé en mission ! La faction des Girondins embrassoit par ses ramifications presque toutes les parties de la France; l'esprit public étoit corrompu, les autorités constituées perverties, les sociétés populaires égarées. L'égoïsme & la cupidité enfantoient de nouvelles aristocraties ; un vaste embrasement menaçoit à-la-fois le nord & le midi de la France ; déja Toulon avoit été livré à l'or de Pitt ; Lyon avoit arboré l'étendard de la révolte ; la Lozère & plusieurs départemens environnans commençoient à propager dans ces contrées l'incendie allumé depuis long-temps dans la Vendée. Cette exécrable guerre de fanatiques & de royalistes faisoit les progrès les plus effrayans. Wimpfen étoit à la tête des révoltés du Calvados. Les brigands, d'accord avec lui, étoient près de conquérir nos ports pour les ouvrir aux Anglois. Le fédéralisme embrasoit le département de l'Eure, de la Seine-Inférieure, de la Manche & du Calvados ; enfin toute la République étoit assise sur un immense volcan.

C'est dans ces derniers départemens que je fus envoyé au commencement de juin dernier avec mon collègue Pocholle. Nous vîmes tout le péril, & nous nous empressâmes d'arrêter le mal dans sa naissance. Nous parcourûmes rapidement ces quatre départemens, & nous nous rendîmes ensuite à Rouen. Là nous vîmes le fédéralisme prêt à lever sa tête hideuse, & l'administration du département penchant pour ce systême désastreux. Notre présence & sur tout notre assiduité à la société populaire, où nous développions les vrais principes, éteignirent tous les brandons de la guerre civile ; sans employer aucune mesure coërcitive.

J'apprends que mes collègues Romme & Prieur sont à Caen sous l'oppression & les poignards des fédéralistes,

je vole seul à leur secours, leurs fers sont brisés. Le port de Cherbourg étoit un des points les plus importans de la République ; il est voisin de Jersey & Guernesey : le fédéralisme y dominoit ; une poignee de patriotes avoit su s'en garantir : les Anglais, par leurs intelligences avec Wimpfen, pouvoient facilement opérer une descente dans ce port ; j'arrache le bandeau de l'erreur ; j'éclaire les habitans sur leurs vrais intérêts, & je les rends à l'unité de la République.

Les députés fugitifs s'étoient enfoncés dans la ci-devant Bretagne : ma mission ne s'étendoit pas jusques-là ; je dus la regarder comme terminée. Je me rendis dans le sein de la Convention nationale le 10 août (v. st.)

Peu de jours après, une nouvelle mission m'appelle, ainsi que mon collègue Pocholle, dans les départemens d'Ille-&-Vilaine, des Côtes du Nord, du Morbihan, du Finistère, & de la Seine-Inférieure. Je ne perdis pas un moment pour me rendre à Port-Malo ; il devenoit urgent d'y arrêter les progrès du fédéralisme, d'y révolutionner l'esprit public, & de poursuivre les députés fugitifs qui avoient allumé la guerre civile dans le Calvados. Je trouvai la masse du peuple bonne ; la société populaire me parut aussi être dans de bons principes. Je créai un comité de surveillance qui fut approuvé par tous les citoyens. Les gens suspects furent désarmés, & les grands coupables arrêtés. Je puis dire avoir emporté les regrets de tous les habitans de Port-Malo & de Pont-Solidor.

Je me rendis à Rennes, où le fédéralisme, organisé par Fermont, Lanjuinais, Meillant, Duchatel & autres députés conspirateurs, avoit pris naissance, & menaçoit d'entraîner dans la révolte toute cette partie de

publique. La société populaire avoit été dissoute; le corps de Marat avoit été traîné scandaleusement dans les rues; toutes les autorités constituées avoient provoqué le fédéralisme, & pillé les caisses publiques pour faire marcher la force départementale; on avoit imprimé & placardé sur les murs les diatribes virulentes de Fermont & de Lanjuinais; on prenoit hautement des arrêtés liberticides; les patriotes étoient menacés, poursuivis, incarcérés; un comité central de résistance à l'oppression avoit pris les mesures les plus contre-révolutionnaires. Le peuple de Rennes, qui est très-patriote, se rallia autour de moi; la garde nationale étoit aussi dans les meilleurs principes: je rétablis la société populaire: j'assistois à toutes ses séances; elle devint le foyer du plus ardent civisme. Le fédéralisme parut dans toute sa nudité; les autorités constituées furent renouvelées: le peuple applaudit à mon courage; il approuva les choix que j'avois faits. Les administrations fédéralistes avoient pris cent mille livres dans les caisses publiques, je les forçai de se soumettre à les reverser dans les caisses de la nation. Mon collègue Pocholle, venu à Rennes peu de jours avant mon départ, doit leur avoir fait remplir cette obligation. Je destituai, je fis arrêter tous les administrateurs qui avoient conspiré contre l'unité de la République; je fis séquestrer les biens de Fermont, Lanjuinais & Chapelier: tous les patriotes furent rendus à la liberté. Je remis à Pocholle tous les arrêtés & les journaux du comité central. Je rendis sur-tout un grand service à la chose publique, en faisant arrêter trois personnages distingués qui embauchoient sur les côtes de la Bretagne, & recrutoient pour la Vendée au nom de l'Angleterre. Ces personnages dangereux étoient Pitt, neveu du ministre, Greenville, frère du lord de ce nom, & Cadwingthon: je les ai fait traduire au tribunal révolutionnaire avec les pièces dont ils étoient nantis.

Pendant le cours de ces opérations, j'ai continué la recherche des députés fugitifs. Ils dirigèrent presque tous leur fuite vers Brest, & s'y embarquèrent.

Ce fut moi qui dénonçai au comité de salut public le désordre & la désorganisation qui s'étoient introduits dans l'escadre embossée dans la baie de Quiberon, & celle que des malveillans vouloient propager dans Brest & dans son port.

Je reçus presque en même temps une nouvelle mission qui m'appeloit à Nantes. Je quitte aussi-tôt Rennes, laissant après moi les regrets les plus honorables. J'emportai sur-tout la douce jouissance d'avoir mis cette commune à toute la hauteur de la révolution.

Le lendemain même de mon arrivée à Nantes, je reçois de nouveaux ordres du comité de salut public pour me rendre auprès de la garnison venue de Mayence. D'après ces ordres, je m'occupai, avec mes collègues, à terminer cette guerre toujours renaissante de la Vendée; je me transportai à Montaigu. Il fut tenu le soir même un conseil de guerre pour combiner les mouvemens des différentes colonnes de l'armée de l'ouest. Il fallut attendre que cet arrêté fût connu des autres divisions avant d'ébranler celle de Mayence. Pendant deux ou trois jours d'inactivité, des brigands de différentes communes se rendirent à Montaigu pour y prêter serment de fidélité à la République. Nous les haranguons, mes collègues & moi, avec cette aménité, cette douce persuasion propres à ramener des esprits égarés. Nous recommandâmes aux défenseurs de la République de ne leur faire aucun tort & de respecter leurs personnes & leurs propriétés. Je leur parlai le dernier. Ils me firent part de l'état de détresse & de dénuement où ils se trouvoient; je leur fis distribuer du pain, du vin & de la viande. Je rédigeai & leur remis

un arrêté signé de mes collègues & de moi, pour les faire respecter par les troupes de la République.

Quelle étoit alors la position des brigands ? quelle étoit la nôtre ? Seize districts étoient en pleine révolte ; 150 mille brigands occupoient quarante lieues quarrées de terrein ; 9,500 hommes, composant la garnison de Mayence, étoient en flèche dans les pays insurgés, & cernés par la horde nombreuse de l'armée catholique. Heureusement la division se mêla parmi les chefs des brigands : Charrette voulut avoir une armée sous ses ordres ; il la dirigea sur Noirmoutier, & s'empara de cette île par les intelligences qu'il avoit avec celui qui commandoit au nom de la République. La Trimouille, connu parmi les brigands sous le nom de prince de Talmont, voulut aussi avoir un corps d'armée ; il le fit marcher sur Saint-Florent, vers la rive gauche de la Loire, pour de-là se porter entre la Gravelle & Vitré, où il croyoit trouver un renfort plus considérable que celui qui l'y attendoit. L'armée la plus forte étoit sous les ordres de Delbée : elle occupoit Tiffauges, Mortagne, Chollet & Beaupréau. Ce fut cette grande armée que nous résolûmes d'attaquer la première. Nous marchâmes sur Tiffauges & nous nous emparâmes de ce poste sans coup férir. L'ennemi l'avoit évacué à notre approche. Nous délivrâmes environ cent prisonniers que les brigands avoient plongés dans les plus noirs cachots. Enfin nous donnâmes aux habitans qui étoient restés dans Tiffauges toutes les facilités pour emporter leurs effets & se rendre à Nantes. Le lendemain nous poursuivîmes notre marche sur Mortagne, notre avant-garde rencontra 3 ou 400 brigands ; ils tombèrent sous le fer des républicains ; il ne s'en sauva que 3 ou 4. Nous entrâmes dans Mortagne avec l'avant-garde ; nous n'y trouvâmes qu'environ cent brigands, auxquels nous fîmes mordre la poussière. Nous rendîmes à la liberté environ

14 à 1500 prisonniers que les cruautés des brigands, l'horreur & l'infection des cachots avoient changés en autant de squelettes animés : la respiration de l'air pensa les tuer.

Nous apprenons que les brigands se sont repliés sur Chollet. La colonne de Luçon, forte de 7000 hommes, s'avançoit en même temps sur cette place. Le général en chef lui intima l'ordre de passer rapidement par Mortagne pour se porter sur Chollet, en lui désignant l'endroit où elle devoit opérer sa jonction avec celle de Mayence. A peine cette colonne eut-elle défilé par Mortagne, que le canon nous annonça le signal d'une attaque. Mon collègue Turreau se porta à la tête de cette colonne, qui, déja vigoureusement attaquée par les brigands, commençoit à se replier. Il la rallia. Je me rendis à celle de Mayence. Une valeureuse résistance, & une manœuvre aussi courageusement exécutée que savamment combinée par le général Beaupuy, nous assurèrent la victoire Avec moins de 17,000 hommes, nous débusquâmes plus de soixante mille brigands placés sur une hauteur avantageuse. Nous les mîmes en pleine déroute. Nous les chargeâmes avec vigueur des deux côtés de la grande route de Mortagne à Chollet. La terre fut jonchée de leurs cadavres. La nuit ne nous permit pas d'entrer dans Cholet. Delbée, général en chef des brigands, nous a dit à Noirmoutiers que cette journée lui avoit coûté vingt mille hommes. Nous passâmes la nuit au bivouac ; le lendemain nous entrâmes dans Chollet : notre premier soin fut d'empêcher le pillage, de faire filer promptement les troupes, & de les faire camper sur les hauteurs de cette commune.

Je passai une partie de la nuit avec mes collègues ; nous l'employâmes à visiter toutes les maisons pour prévenir le désordre, & inviter les braves défenseurs de la République à se rendre à leurs postes. Il y avoit plusieurs habitans dans Chollet, nous les rassurâmes ; nous ne leur parlâmes que

le langage de la plus douce fraternité. Le lendemain nous procurâmes toutes les facilités à ceux qui voulurent se rendre à Saumur, Nantes & Angers.

Vers les neuf heures, il y eut un conseil de guerre pour combiner une nouvelle attaque contre les brigands qui s'étoient rassemblés à Beaupréau. Déja une nouvelle colonne, celle de Châtillon, étoit venu nous joindre avec nos collègues Choudieu, Bourbotte, Bellegarde & Fayau. Après le conseil de guerre, nous eûmes la précaution de faire mettre à bas tous les sacs, & de faire rendre chacun à son poste : cette mesure fut d'autant plus salutaire, que nous fûmes presque aussi-tôt attaqués par près de quatre-vingt mille brigands. Leur premier choc fut très impétueux ; mais la colonne de Mayence, avec quelques autres bataillons, le soutint avec ce courage qui l'a signalée dans toutes les occasions. J'étois à l'aile droite avec mon collègue Turreau. Nous revînmes au centre, où nous vîmes que les brigands se portoient ; mais ce centre se mit en pleine déroute, & nos efforts pour l'empêcher furent superflus. Nous restâmes exposés au feu des brigands ; mon cheval fut tué : j'en pris un autre, & nous parvînmes à rallier plus de trois mille des nôtres que nous ramenâmes au combat. Mais déja la colonne de Mayence avoit mis les brigands en déroute ; le champ de bataille étoit couvert de leurs morts ; on les poursuivit jusqu'à Beaupréau, c'est-à-dire, près de cinq lieues.

Pendant la nuit, les généraux Kléber, Westermann & Beaupuy, qui avoient fait une marche rétrogade, firent avancer leurs troupes sur Beaupréau. Les brigands furent surpris ; leurs avant postes tués, les rues furent encombrées de leurs cadavres. Ils furent poursuivis pendant plus d'une lieue. Nous trouvâmes dans cette cité plus

de trente mille rations d'excellent pain, du vin, de l'eau-de-vie, des munitions, un moulin à poudre, & plus de cent milliers du plus beau salpêtre; il a été transféré à Nantes.

Nous délivrâmes à Beaupréau environ trois mille prisonniers. Il fut ensuite arrêté que nous marcherions le lendemain sur Saint Florent, où s'étoient réunis tous les brigands composant l'armée de Talmont & les débris de celle de Delbée; mais la consternation étoit tellement répandue parmi eux, qu'ils avoient abandonné S. Florent pour passer la Loire à Varade & à Ancenis. Les troupes que nous avions à ces deux postes se replièrent en désordre sur Nantes. Les brigands passèrent la Loire au nombre de plus de soixante mille, & dirigèrent leur route vers Château-Gontier. Cette fuite nous procura la délivrance de six à sept mille de nos prisonniers, parmi lesquels étoient deux ou trois cents femmes. Tous portoient sur leur front l'image pâle de la mort, tant ils avoient souffert des tortures des brigands.

Instruit de leur passage, mais ignorant leur route, le général en chef changea les dispositions combinées la veille. Il fit rétrograder notre armée sur Nantes, & envoya une colonne, aux ordres du général Beaupuy, à Angers, pour défendre cette place & le pont de Cé.

Je marchai à la tête de la division du Nord pour éclairer la route de Beaupréau à Nantes. Nous mîmes en déroute toutes les bandes de brigands que nous rencontrâmes dans différens villages, & nous fûmes assez heureux pour délivrer cent de nos prisonniers qu'on alloit fusiller à Valet. Nous les menâmes avec nous à Nantes. Nous fournîmes à ces malheureuses victimes tous les secours possibles.

La rapidité de notre marche, des combats continuels,

ne nous avoient pas laissé le temps d'annoncer nos succès à nos collègues à Nantes. La malveillance y avoit déja semé le bruit que la colonne de Mayence avoit été taillée en pièces, & que les brigands passoient la Loire pour faire de nouveau le siège de Nantes. Notre silence, le passage des brigands, la fuite précipitée des postes d'Ancénis & de Varade, tout sembloit accréditer cette nouvelle désastreuse. Mes collègues à Nantes étoient dans la plus vive inquiétude lorsque je me rendis au milieu d'eux. Je leur fis part de nos victoires. Elles furent à l'instant répandues dans Nantes, & l'alégresse succéda aux sollicitudes.

Je ne sais sur quels renseignemens la Convention nationale avoit décrété qu'il n'y avoit plus de Vendée. Je m'empressai de désabuser le comité de salut public. Mon attestation mérita de la confiance ; l'erreur fut dissipée. J'écrivis en même temps à Cherbourg, à Port-Malo & à Brest, pour faire croiser par tous les bâtimens disponibles de la République les côtes de la Bretagne & de la Manche. On verra bientôt combien cette mesure a été utile.

Pendant mon absence, mes collègues à Nantes avoient renouvelé les autorités constituées ; ils avoient dissous la société de la Halle ; il n'y avoit plus que celle de Saint-Vincent. Ils avoient créé un comité révolutionnaire ; je n'y restai que quelques jours pour combiner, avec mes collègues & les généraux, les mouvemens ultérieurs de notre armée. Elle passa par Nantes, & fut camper sur la rive droite de la Loire : elle dirigea ensuite sa marche vers Ancénis pour se mettre à la poursuite des brigands. Je me rendis près d'elle, & je trouvai en arrivant nos braves défenseurs accablés de fatigues, sans souliers, sans viande, sans pain, sans eau-de-vie. Cette pénurie déchirante me força de revenir à Nantes. J'activai l'arrivage du pain & de l'eau-de-vie ; j'invitai les citoyens de Nantes,

par une proclamation, à offrir leurs souliers ; elle eut le plus heureux effet. Je mis tous les cuirs & les cordonniers en réquisition ; j'établis un atelier qui, pendant tout le temps que je suis resté à Nantes, a fabriqué près de six cents paires de souliers par jour.

Je pris les mêmes mesures dans les communes les plus considérables. Rennes & Pont-Brieuc ont rivalisé avec Nantes, pour bien servir la République, par une prompte & abondante fabrication de souliers.

Je ne négligeai point la partie de l'habillement ; je mis en réquisition tous les draps qui étoient à Nantes en bleu, rouge & blanc, & ceux qui étoient susceptibles de prendre ces couleurs ; je formai un établissement pour recevoir les draps & faire les habits.

Ces établissemens prenoient l'activité la plus consolante lorsque j'apprends que, par une marche mal combinée, notre armée avoit été mise en déroute par les brigands devant Château-Gontier & Laval, & qu'elle s'étoit repliée en désordre sur Angers. Je me transporte sur le champ dans cette commune auprès de mes collègues. Nous nous occupâmes à réorganiser l'armée. Une partie de mes collègues fut rappellée dans le sein de la Convention nationale. Il ne resta, aux termes du décret, que quatre représentans près l'armée de l'Ouest, Turreau, Bourbotte, Francastel & moi. Il fut convenu entre nous que Bourbotte & Turreau suivroient les colonnes de l'armée, que Francastel resteroit à Angers pour l'entretien de la correspondance intermédiaire, & que je me rendrois à Nantes pour y concerter avec le général Haxo la prise de Noirmoutiers & des postes occupés par les brigands qui étoient sous les ordres de Charrette. Notre but étoit d'assurer la correspondance entre tous les postes & les

colonnes de l'armée de la République sur les deux rives de la Loire. Je devois aussi veiller à leur subsistance, habillement & équipement.

Ces résolutions prises, je me rends à Nantes. J'appelle auprès de moi le général Dutruy qui étoit aux Sables, & nous combinons avec Haxo la conquête de l'isle de Noirmoutiers, infiniment importante pour la République. Cette isle fut cernée de manière que des bâtimens anglais s'étant présentés deux fois pour y porter des secours, furent pris & les équipages faits prisonniers.

Avant de commencer cette attaque, il falloit chasser les brigands des postes qu'ils occupoient. Haxo & Dutruy n'avoient à leurs ordres que 6040 hommes. Ils n'en furent pas moins par-tout vainqueurs. La fortune de nos armées n'étoit pas la même sur la rive gauche Les brigands avoient été repoussés à Granville par le courage des habitans, de la garnison & de deux frégates canonnières que j'avois envoyees dans sa rade ; mais ils avoient battu l'armée de Brest. Elle montra une valeur au-dessus de tout éloge ; mais n'étant forte que de 3 à 4 mille hommes, elle ne pouvoit faire face à plus de quatre-vingt mille brigands.

Cette défaite rendit notre position très-alarmante, & d'autant plus périlleuse que les brigands sembloient se porter vers le Morbihan. Il se formoit déjà dans ce département une nouvelle Vendée. On vit paroître tout-à-coup un rassemblement de trois mille rebelles armés, & avec des chefs, entre la Roche-Sauveur & Musillac : je donnai sur-le-champ les ordres les plus précis aux généraux Avril & Cambrai de réunir toutes leurs forces pour dissiper cet attroupement contre-révolutionnaire; j'écrivis à Pont-Brieuc, à

Vannes, à l'Orient, pour engager toutes ces communes à dissiper ce commencement de guerre civile. Je detachai de la garnison de Nantes un bataillon de la colonne de Mayence; les révoltés opposèrent de la résistance; mais enfin ils furent dispersés après avoir laissé 6 à 700 hommes sur le champ de bataille. Ils reparurent le lendemain au nombre d'environ 4,000; ils furent repoussés de nouveau avec une perte de plus de mille des leurs.

Cependant notre armée en vint à une affaire très-vive avec les brigands à Pontorson. Nos troupes se replièrent sur Autrain, & de là sur Rennes. Je suis à peine instruit de cette nouvelle, & que les brigands reprenoient la route de Laval, que je me hâte de prendre des mesures pour défendre en même temps Nantes, Ancénis, Angers & Saumur. Les brigands pouvoient se porter vers un, ou vers plusieurs de ces postes à la fois J'envoyai des ordres au général Haxo pour suspendre l'attaque de Noirmoutiers. Je lui marquai de tenir trois mille hommes prêts pour la défense de Nantes. J'avois déjà mis un embargo sur tous les bâtimens qui pouvoient naviguer sur la Loire, depuis Nantes jusqu'à Angers. J'avois fait stationner sur toute cette partie de la rivière des chaloupes canonnières & des bateaux armés pour en défendre le passage aux brigands. J'envoyai des marins pour surveiller l'exécution de ces ordres. Je prévins les postes d'Oudon, d'Ancénis & de Varade, de la marche des brigands; je l'annonçai aux commandans des postes de Châteaufant & de Saint-Florent. Je les invitai à s'opposer fortement au passage des brigands sur la Loire; ce qui leur auroit procuré l'entrée dans leurs foyers, & auroit éternisé la guerre de la Vendée.

J'instruisis en même temps mon collègue Francastel, qui étoit à Angers, des mouvemens des brigands. Je l'invitai à faire abattre les ponts qui pouvoient faciliter

leur entrée dans cette ville. Je recommandois les mêmes meſures à mon collègue Turreau pour la ſûreté de Saumur, où il s'étoit rendu.

J'apprends, par le retour des ordonnances, que les brigands ſe portent ſur Angers; j'envoie ſur-le-champ quinze cents hommes au ſecours de cette place. Ils y furent à peine entrés, que le ſiége commença. Après l'avoir ſoutenu pendant un jour, un adjudant-général envoyé par Francaſtel arrive à minuit à Nantes; il demande une quantité étonnante de munitions. Je me tranſporte auſſi-tôt à l'arſenal; je mets tous les chevaux & toutes les voitures qui étoient dans la cité en requiſition; je fais repartir ſur-le-champ l'adjudant-général pour faire tenir prêts tous les chevaux des directeurs des poſtes, depuis Nantes juſqu'à Angers. Avant 7 heures du matin je fis charger & partir 40 voitures de munitions. Je donnai des ordres ſi preſſans pour le tranſport de ce convoi, dont dépendoit le ſalut d'Angers, qu'il y arriva le même ſoir à 6 heures, quoiqu'il y ait 22 lieues de diſtance & que la route ſoit en très-mauvais état. Les brigands furent forcés de lever le ſiége. Ils marchèrent ſur la Flèche & ſe portèrent de là au Mans. La victoire mémorable que nous y remportâmes les mit dans la déroute la plus complète. Leur armée ſe diviſa; leur grande colonne tourna vers Château-Briand; une autre d'environ dix mille hommes ſur Ancenis. Dans le doute ſi ſes mouvemens ultérieurs la porteroient ſur Nantes ou ſur le Morbihan, j'ordonnai de nouveau au général Haxo de tenir trois mille hommes prêts à la première requiſition pour la défenſe de Nantes.

D'un autre côté, j'envoyai des couriers extraordinaires à Redon pour prévenir cette commune de la marche des brigands. Je l'invitai à leur oppoſer la plus vigoureuſe

résistance, à couper le pont qui pouvoit faciliter une invasion, & à placer des pièces d'artillerie sur l'extrémité qui touche à la cité. Je fis aussi abattre tous les ponts & brûler ou détruire tous les bateaux qui pouvoient aider l'embarcation des brigands sur la Vilaine, qui forme la limite du Morbihan. J'ordonnai aux généraux Avril & Cambrai de porter toutes leurs forces sur la rive droite de cette rivière du côté du Morbihan.

Je mis en même temps un embargo sur tous les bâtimens qui étoient sur la Loire, depuis Nantes jusqu'à son embouchure, avec ordre de se placer sous le canon d'Induet, ou dans le port de Nantes. J'établis sur cette partie de la rivière une file de chaloupes canonnières & de bateaux armés pour en défendre par-tout l'approche aux ennemis.

Les brigands entrés dans Ancenis tentèrent le passage de la Loire avec des embarcations qu'ils traînoient à leur suite & des radeaux faits avec des bariques qu'ils avoient trouvées à Ancenis, & qu'ils avoient clouées à des planches; mais à peine étoient-ils lancés sur la rivière, que les boulets & la mitraille, partant des chaloupes canonnières & des bateaux armés, fracassoient leurs embarcations & précipitoient les brigands dans la Loire. Il en périt plus de six mille.

J'avois envoyé 600 hommes d'observation, du côté d'Ancenis, sur les hauteurs d'Oudon; ils s'avancèrent près de cette commune, où il y avoit près de dix mille brigands. Westermann, avec cent cinquante hommes de cavalerie, les attaqua du côté d'Angers. Comme il se replioit, ne pouvant résister à la supériorité de leurs forces, les 600 hommes d'observation entrèrent dans Ancenis du côté de Nantes, en faisant le feu le plus

vif sur les brigands : ceux-ci se crurent entre deux feux; la frayeur & le désordre se mirent parmi eux ; ils prirent la fuite du côté de Nort ; & Westermann, entrant du côté d'Angers, les 600 hommes du côté de Nantes, fondirent sur les brigands avec tant de courage, que trois mille tombèrent sous les coups de nos soldats.

La grande colonne des brigands s'étoit portée de Château-Briand à Blain. Les mesures que j'avois prises l'empêchoient de passer la Vilaine pour pénétrer dans le Morbihan, & la Loire, pour rentrer dans la Vendée. Ils furent obligés d'attendre & de livrer combat aux troupes de la république à Savenay : il fut des plus sanglans ; les brigands ayant à droite & à gauche deux rivières en forme de triangle, qu'ils ne pouvoient franchir, furent obligés de se battre jusqu'à extinction. Ils restèrent presque tous sur le champ de bataille : une partie tenta dans sa fuite le passage de la Loire, elle fut foudroyée & précipitée dans ses flots par nos chaloupes canonnières. Ainsi finit la destruction totale de la grande armée catholique & royale de la Vendée, sur la rive droite de la Loire.

A cette époque, les troupes de la république, après dix-sept ou dix-huit victoires successives, combinées par le général Haxo & moi, occupoient tout le continent sur la rive gauche & tenoient Noirmoutiers bloqué : il ne s'agissoit plus que de se rendre maître de cette isle. Le plan d'attaque étoit des mieux combinés. Les forces qui l'environnoient du côté de la mer étoient très-considérables ; elles devoient agir simultanément avec celles de terre ; mais comme celles-ci n'étoient pas assez imposantes, nous y fîmes porter la division de Cherbourg, composée d'environ 4,000 hommes. L'attaque par mer commença ; elle fut terrible & présenta le spectacle

tacle le plus effrayant. Une formidable détonnation d'artillerie se fit entendre au même instant, & sembla menacer l'île d'un bouleversement total. Les batteries des brigands attaquées, & prises de revers, introduisirent nos troupes dans l'île. Il n'y eut qu'un seul de nos bâtimens exposé à l'artillerie des brigands : 40 républicains furent tués ou blessés ; nous n'en perdîmes pas un seul dans l'attaque du continent. Effrayés de l'irruption subite & vigoureuse de nos braves défenseurs, les brigands cherchèrent leur salut dans les bois & dans les repaires de Noirmoutier : c'est ainsi que leur dernier asyle fut restitué à la république. Ce fut là le tombeau d'une horde considérable de brigands & de plusieurs de leurs chefs.

L'horrible guerre de la Vendée sembloit terminée ; il n'existoit plus alors qu'une bande de brigands d'environ trois cents hommes, sous les ordres de Charette. Ce rassemblement, foible & mal armé, fut battu par le troisième bataillon du Cantal qui, au premier choc, le mit en déroute. Je donnai l'ordre à une division de dix mille hommes, détachée de l'armée du Nord, arrivée à Nantes, d'entrer tout de suite dans la Vendée pour poursuivre Charette & sa bande jusqu'à son entière destruction.

Comptant sur l'exécution de cet ordre & harrassé de fatigues, n'ayant pris tout au plus que 20 heures de sommeil sur 40 nuits & 40 jours, je fus prendre quelque repos dans une maison située à l'extrêmité d'un des faubourgs de Nantes, où je me livrai aux soins des officiers de santé de l'armée. Je commençois à rétablir ma santé, extrêmement atténuée par le travail, les insomnies & le bivouac, lorsque je reçus une invitation du comité de salut public de me rendre au sein de la Convention nationale.

Je partis ſur-le champ & je me rendis à la Convention. Je lui expoſai, ainſi qu'au comité de ſalut public, la ſituation où j'avois laiſſé la guerre de la Vendée ; j'en reçus le juſte tribut dû à mes ſoins, à mes veilles, à mes travaux.

Je vivois dans la douce ſatisfaction d'avoir rendu les plus grands ſervices à la patrie ; je n'aſpirois pas même à la vaine gloire de les publier ; &, fort du témoignage de ma conſcience, je me livrois aux charmes de l'obſcurité lorſque je me ſuis vu tout-à-coup, après 7 à 8 mois de ſilence, attaqué par la calomnie & aſſailli par les diatribes les plus virulentes. Je n'aurois oppoſé aux libelliſtes & à leurs libelles que le ſilence & le mépris : mais, dans un moment où l'on cherche à ravir ſucceſſivement à tous les vieux amis du peuple, ſa confiance ; dans un temps où les preſſes des Royou, des Duroſoy, renaiſſent de leurs cendres, je me ſerois rendu coupable envers la choſe publique, ſi je n'avois pas fait connoître au peuple les manœuvres de ſes ennemis. Je me ſuis donc impoſé la tâche pénible de parcourir leurs délirentes inculpations, & il me ſera auſſi facile de les détruire que d'en faire connoître le but & la ſource.

Peuple français, peuple libre & digne de l'être, juſqu'à quand tes ennemis oſeront-ils lever une tête audacieuſe ? Ne ceſſeront-ils donc jamais de chercher à t'égarer, & d'inſulter à tes plus ardens défenſeurs ? Mais on te verra, toujours égal à toi-même, couvrir d'opprobre, & laiſſer pourrir dans leur fange, ces inſectes nés du cadavre de l'ariſtocratie écraſée par ta ſageſſe & ta puiſſance. Tu verras que les inculpations dirigées contre les fermes athlètes de la révolution ne ſont point formées par des hommes qui s'occupent de ton bonheur : quelles ſont en effet ces inculpations ? M'accuſe-t-on

d'avoir trahi ma patrie? Non. M'accuse-t-on d'avoir prolongé la guerre de la Vendée? *Si j'avois commis ce crime, je ne serois pas calomnié.* M'accuse-t-on de péculat, de dilapidations? Non (1). A-t-on avancé que j'aie vexé, poursuivi, incarcéré les patriotes? Non. Je défie à cet égard la malveillance la plus prononcée.

On allègue que j'ai mis trop de confiance dans le comité révolutionnaire de Nantes. Mais comment aurois-je pu ne pas le croire patriote? deux de ses membres étoient secrétaires de mes collègues, au moment où j'arrivai à Nantes. C'étoient mes collègues, qui avoient demeuré 5 ou 6 mois dans cette ville, qui avoient formé ce comité: ils en avoient choisi les membres, dans la société populaire de Vincent-la-Montagne, société qui jouissoit de la réputation d'un patriotisme pur; elle avoit seule résisté au fédéralisme. On me les a toujours désignés comme patriotes; personne à Nantes ne m'a porté aucune plainte contre eux. J'ai cependant entendu les réclamations de plusieurs détenus & de leurs parens; j'en ai accueilli une grande partie: mais, je défie de trouver un seul Nantais qui puisse dire m'avoir présenté aucune réclamation contre ce comité, soit individuellement,

---

(1) Ma mission a duré dix mois consécutifs. Il falloit employer les moyens les plus actifs, les plus extraordinaires, pour reconnoître la position des brigands, surveiller leurs mouvemens, être instruit de leurs démarches. Il m'a fallu employer à-peu-près la même surveillance dans le Calvados & dans la ci-devant Bretagne, pour la recherche des députés fugitifs & d'autres conspirateurs. Mes dépenses pour tous ces objets, pour les frais de voyage, de bureaux & autres, se montent à 32,000 livres.

Pour tout avoir, pour toute espèce de mobilier, je ne possède pas, avec ma femme, un capital de dix mille livres. Si on peut établir que notre médiocrité s'élève au-dessus de cette valeur déterminée, je marche à l'instant à l'échafaud.

ſoit collectivement. Ce comité avoit tellement la confiance publique, qu'ayant voulu le renouveler en partie avant mon départ, dans la crainte que l'habitude du pouvoir ne dégénérât en abus, la ſociété populaire improuva cette meſure; elle renouvela ſon improbation au moment où mon collègue Bô les mit en arreſtation.

On oſe avancer que j'étois le complice de ce comité : cependant plus de cent témoins ont été entendus contre lui, aucun d'eux n'a pas même prononcé mon nom pour m'inculper. Je ne me ſuis jamais occupé de la police de Nantes; je n'ai fait arrêter que deux individus que leur commune, ſituée dans les pays révoltés, vint me dénoncer comme ayant donné aux rebelles des canons, des fuſils, des cartouches, des munitions pour les armer, & deux domeſtiques pour les commander contre la République. C'étoient mes collègues qui avoient renouvelé les autorités conſtituées à Nantes : ne devois-je pas m'en rapporter à leurs choix, à leur zèle? *Je n'ai jamais reçu la moindre plainte contre elles, la moindre dénonciation contre le comité révolutionnaire.* Je conſacrois tous mes ſoins & mes veilles à procurer des ſubſiſtances à Nantes, qui vivoit du jour à la journée, à l'approviſionnement de la marine & du port: mes attentions ſe portoient ſur les deux armées qui étoient des deux côtés de la Loire, ſur tous les différens poſtes, leurs mouvemens, leurs habillemens & équipemens; je m'occupois à leur faire paſſer des ſouliers, des armes, des munitions; j'entretenois une exacte correſpondance avec les généraux, avec les commandans des poſtes, avec mes collègues à Rennes, à Angers, avec ceux qui ſuivoient les colonnes des armées, avec les autorités conſtituées circonvoiſines, enfin, avec le comité de ſalut public & la Convention nationale. Il me falloit ſurveiller les travaux de l'arſenal,

activer les ateliers, assurer le transport journalier des substances tant par terre que par eau, maintenir la navigation de la Loire & en empêcher le passage aux brigands.

Je fus à peine rentré au sein de la Convention nationale qu'un individu, *qui ne m'avoit jamais porté aucune plainte contre le comité révolutionnaire pendant mon séjour à Nantes*, en consigna une dans une lettre qu'il m'adressa en me prodiguant les plus grands éloges. Je devois assurément prêter peu de confiance à la dénonciation d'un homme qu'on m'a assuré être dans des fréquens divorces avec la raison : néanmoins j'écrivis à mes collègues à Nantes ; *je les invitai à examiner la conduite du comité.* Je n'étois donc point le complice de ses membres.

Le même individu m'adressa une seconde lettre dans laquelle il renouveloit ses éloges sur ma probité, ma justice, mon patriotisme ; il se plaignoit encore du comité. J'écrivis de nouveau à mon collègue *Bourbotte.* Certes, s'il y avoit eu la moindre complicité entr'eux & moi, aurois-je écrit deux lettres successives qui ont provoqué l'examen de leur conduite ?

Quelle confiance peut inspirer aujourd'hui contre moi cet homme qui, en pleine liberté, n'a accusé que le comité, qui a toujours fait mon éloge, qui a tenu le même langage dans ses premiers interrogatoires, & qui n'a eu l'impudeur de devenir l'instrument d'une faction liberticide pour m'inculper, que lorsqu'on a formé un systême général de diffamation pour séparer le peuple de ses plus fidèles défenseurs, enfin, lorsqu'on a voulu pervertir l'opinion générale ?

N'a-t-on pas eu l'audace de dire que j'avois suggéré

au comité révolutionnaire l'ordre qu'il a figné de fusiller les 130 Nantais traduits au tribunal révolutionnaire ? Mais cette inculpation atroce a cessé quand on a entendu le comité avouer qu'il avoit seul, *& à mon insçu*, pris & signé cet arrêté ; cette calomnie est tombée d'elle-même quand on a su que, sur les prières des femmes des 130 Nantais, je leur avois fait délivrer l'ordre pour partir avec leurs maris, & pour les accompagner dans la route. Je n'ai traduit ces derniers qu'après avoir pris sur leur compte tous les renseignemens possibles. Un arrêté de la société populaire attestoit qu'ils étoient coupables des délits les plus graves.

On a encore glané dans l'immense champ de la calomnie que j'avois fait précipiter dans la Loire 132 individus détenus dans les prisons de Nantes, comme prévenus de complicité avec les brigands. Ce fait est démenti par un arrêté signé de moi. Un grand nombre de brigands, pris les armes à la main sur la rive droite de la Loire, étoient enfermés à la maison appelée *l'Entrepôt*, en attendant la commission établie par mes collègues près l'armée de l'Ouest ; ils se revoltèrent pendant la nuit. Le commandant temporaire fut obligé d'y envoyer une force armée avec du canon à mitraille ; il le fit braquer vis-à-vis la porte de la maison de réclusion : on fut forcé de faire feu sur eux ; il en périt un grand nombre. Les prisonniers d'une autre maison avoient en même temps fabriqué de fausses clefs pour s'évader ; ils avoient formé le complot d'incendier leur quartier : les chefs furent saisis & le projet découvert. J'ignorois tous ces événemens ; dès que j'en fus instruit, dès que j'appris qu'une maladie pestilentielle commençoit à se manifester dans les prisons, j'autorisai sur-le-champ la translation à Belle-Isle, sous bonne & sûre garde, des prévenus dont on me présenta la liste,

attendu l'encombrement des prisons de Nantes & l'insalubrité de l'air qu'on y respiroit : voilà mon arrêté. Si on ne l'a pas exécuté ; si on l'a violé ; si les prisonniers n'ont pas été conduits à leur destination, on l'a fait contre mon vœu formel, contre mon écrit. Je defie tous mes calomniateurs d'exhiber tout autre ordre de ma part : on ne peut cependant m'oppofer qu'un ordre émané de moi. Ceux qui se feroient permis un acte contraire pourroient bien chercher pour couvrir leur tort, à le rejeter fur moi ; mais on ne peut oppofer à un représentant, à tout homme public, que ses propres arrêtés. Sans cela, la malveillance & le crime se réuniroient toujours pour perdre les mandataires, les fonctionnaires les plus purs.

Il en est de cette tranflation comme de celle des 130 Nantais à Paris : mon autorifation est pure & fimple. Cependant le comité qui a donné l'ordre de les fufiller n'a pas dit que je l'y ai engagé ; il l'eût dit inutilement. Il faut porter le même jugement de la tranflation à Belle-Ifle. Est il poffible de préfumer que toutes les autorités conftituées de Nantes affemblées euffent voté, comme on a ofé l'imprimer, qu'on feroit périr ainfi des hommes, même coupables ?

N'a-t-on pas ofé dire que j'avois fait précipiter dans la Loire les filles de mau aifes mœurs ? Calomniateurs infames, montrez donc mes ordres, mes arrêtés. Je vous prouverai, moi, que je les deftinai à coudre les guêtres & les culottes des défenseurs de la patrie : J'en attefte toute la ville de Nantes. Je leur ai fait diftribuer les comeftibles néceffaires ; mes arrêtés le conftatent. Mes collègues qui m'ont remplacé, les ont appellées à la même deftination. L'auroient ils pu faire fi j'avois eu la barbarie de les faire périr ? N'en auroient-ils pas été inf-

truits par la clameur publique ? Ne m'auroient-ils pas dénoncé ? Ne leur eût on pas porté des plaintes à cet égard ?

Vils agens d'un parti ennemi du peuple, vous qui avez aussi avancé que j'avois fait périr les enfans des brigands, produisez au grand jour mes arrêtés, mes ordres à ce sujet ; & moi, je vous apprendrai, pour vous confondre à jamais, qu'il existe au contraire un arrêté délibéré entre Bou botte, Thureau & moi, & signé de nous, portant défenses expresses à la commission militaire de mettre en jugement les brigands de l'un & de l'autre sexe, depuis l'âge de 12 ans jusqu'à 16, & de placer chez les bons citoyens tous ceux qui n'auroient que 12 ans & au-dessous. J'ai fait distribuer dans les hôpitaux de Nantes ceux qui ont été pris ; il y en a même encore : mais un grand nombre est mort atteint de la maladie qu'avoient tous les brigands qui avoient passé la Loire. La commission militaire a jugé ces brigands ; je ne me suis jamais mêlé de ces jugemens, ni de leur exécution.

Lâches imposteurs, vous avez dit, écrit, imprimé, fait colporter que j'avois fait périr dans la rivière des prêtres sujets à la déportation. J'appris en effet, après l'évènement, que des prêtres réfractaires, transportés à Jersey & à Guernesey, *rentrés & pris dans la Vendée*, placés sur la rivière, & près des brigands, avoient été conduits du côté de Paimbœuf, & qu'ils avoient péri dans le trajet. Mais je demande à tous mes ennemis où est mon ordre de conduire ces prêtres à Paimbœuf, où est mon ordre de les précipiter dans la Loire.

Assassins de la vérité & de la probité, vous n'avez pas rougi d'assurer que j'avois fait périr tous les brigands qui se rendoient, tandis qu'il est constant que j'ai ac-

cueilli avec la plus douce fraternité les vieillards des communes réunies pour prêter le ferment de fidélité à la république. Je leur ai fait diftribuer des fecours ; j'ai rendu des arrêtés pour garantir leurs perfonnes & leurs propriétés. Mes collègues en ont fait autant avec moi. Celles de Saint-Sébaftien & du Loroux font venues à Nantes ; elles ont reçu le meme accueil. Il eft bon d'obferver aux apitoyeurs fur la Vendée, que toutes ces communes, reçues avec tant de fraternité, ont depuis mon départ maffacré nos braves défenfeurs.

Mettons un bandeau de glace fur notre front ; retenons notre indignation ; ayons le courage de fuivre la calomnie dans toutes fes turpitudes. N'a-t-elle pas encore mis en avant que j'ai donné des ordres de vie & de mort à un adminiftrateur de Rhedon ? Le directoire du diftrict de cette commune envoya cet adminiftrateur vers moi pour lui confier une force armée contre les rebelles du Morbihan qui fe foulevèrent à l'approche des brigands de la Vendée ; je mis fous fa furveillance un bataillon de la colonne de Mayence, avec le feul pouvoir d'agir hoftilement contre tous les révoltés qu'il trouveroit raffemblés les armes à la main contre la république.

On parle encore d'un nommé Foucault ; je ne l'ai jamais connu, & ne lui ai remis aucun pouvoir.

Infames échos de la calomnie & de la malveillance, voilà toutes vos inculpations victorieufement repouffées. Que vous refte-t-il de cet échafaudage d'impoftures ? L'exécration publique, la honte & le remord, fi l'ame des méchans en étoit fufceptible. Organes impurs d'un parti contre-révolutionnaire, vous avez le front du crime, mais vous voilà démafqués. Le peuple verra que vous

avez été uniquement affectés de quelques événemens qui l'ont vengé des ennemis bien reconnus de la république, & que vous n'avez pas versé une seule larme, écrit une seule ligne sur les massacres commis par les contre-révolutionnaires, sur les massacres plus nombreux encore qu'ils se seroient permis s'ils avoient triomphé. Votre cœur est de glace; vous gardez une indifférence coupable quand on vous présente le tableau des tortures inouies exercées contre les républicains. Vous ne dites pas au peuple qu'un bataillon, composé de 600 enfans de Nantes, a été impitoyablement massacré par les brigands dans les marais de Nort; vous ne dites pas au peuple que 800 patriotes ont été hachés, massacrés, enterrés demi vivans à Machecoult; qu'on ne fit que couvrir leurs corps, qu'on laissa hors de terre & à découvert leurs bras & leurs jambes, qu'on lia les femmes pour les faire assister aux supplices de leurs maris, qu'on les cloua ensuite par tous les membres, ainsi que leurs enfans, aux portes de leurs maisons, & qu'on les fit ainsi périr, percés de mille coups.

Vous n'apprenez pas au peuple qu'un prêtre cannibale célébra la messe au milieu du sang et entouré de cadavres, que le curé constitutionnel fut embroché vivant après qu'on lui eût mutilé les parties les plus sensibles de son corps; vous ne parlez pas au peuple du renouvellement de ces scènes horribles à Chollet, et par-tout où les brigands ont pénétré; vous ne pleurez pas sur la tombe de plus de trente mille Nantais victimes des brigands, et de leur dévouement pour la République; vous ne rappelez pas à la Nation, vous ne faites pas retentir vos feuilles anti-civiques du massacre des habitans de Saumur que les brigands, ces éternels objets de vos doléances, ont fait passer au fil de l'épée. Les femmes se jetoient par les fenêtres avec leurs enfans, et les

contre - révolutionnaires les poignardoient dans les rues.

Vos cœurs s'ouvrent-t ils à la sensibilité pour tous les malheureux vieillards que ces monstres ont torturés de mille manières les plus atroces? Donnez-vous des regrets aux mânes de tous les défenseurs innombrables de la République que ces cannibales ont mutilés par les plus cruels supplices? ils poussoient la férocité jusqu'à leur faire éprouver le double tourment d'être suspendus à des arbres par les pieds, avec un brâsier allumé sous leurs têtes. Vous appitoyez-vous sur cette brave garnison de Mayence dont les débris, tous criblés d'honorables blessures, s'élèvent à peine à trois mille hommes? Ne semble-t-il pas au contraire qu'il entre dans vos arrières pensées, de faire le procès à tous les martyrs de la liberté, après l'avoir intenté aux représentans fidèles, qui ont combattu avec eux leurs bourreaux? Mais tous vos efforts seront impuissans comme vos larmes seroient flétrissantes pour ces généreuses victimes. Ames sensibles, ces effrayans récits ne vous pénètrent-t-ils pas d'indignation et de douleur?

Et dans quel temps, libellistes *Vendéens*, vous appitoyez-vous sur le sort des brigands? dans un temps où leur nombre, par des causes dont vos libelles donnent la preuve morale aux moins clair-voyans, semble menacer la liberté publique. Sur le sort de ces hommes qu'on avoit invités naguères à rentrer dans leurs foyers, à faire leurs récoltes? ils s'en sont effectivement emparés. Dès qu'ils les ont eues en leur possession, ils se sont rassemblés en plus grand nombre, ont attaqué nos postes, massacré nos braves défenseurs, se sont rendus maîtres de Saint-Florent, du district de Clisson, de toute la rive gauche de la Loire, ont surpris notre camp de la Roulière, haché six cents de nos soldats, ont égorgé les femmes,

pris le magaſin des ſubſiſtances ; et pourſuivi les reſtes du poſte juſques ſous les murs de Nantes ; ils ſe ſont portés ſur le village de Couha qui eſt à la vue du port de Nantes, & où nous avions établi un hôpital ; ils s'en ſont auſſi emparés, & y ont commis toutes ſortes de pillages et de meurtres.

Eſt-ce par vos feuilles empoiſonnées, par la plus perfide profanation des mots *juſtice et humanité* que vous répétez ſans ceſſe, comme les ſcélérats Robeſpierre & Couthon avoient ſans ceſſe à la bouche les mots de vertu & de probité, eſt-ce par vos feuilles que le peuple apprendra tout ce qui peut ranimer ſon énergie ? eſt-ce par vous qu'il ſaura qu'on ne parloit plus de la Vendée quand je l'ai quittée, & qu'aujourd'hui, ſur la rive droite de la Loire, les *chouans* occupent une immenſe étendue de terrein livré à leurs brigandages. Tout ce qui n'eſt pas de leur parti eſt impitoyablement maſſacré. La municipalité, les directeurs & les ouvriers des mines de Montrelet, ont été hachés par ces tigres fanatiſés. La garde nationale, des volontaires, & des gendarmes nationaux qui y étoient, ont eu le même ſort. Tous les inſtrumens, toutes les machines des mines ont été réduites en poudre. Les mêmes atrocités ont été commiſes aux mines de Moiſdon. Les voyageurs ſont journellement égorgés par ces ſcélérats. Enfin, depuis mon départ de la Vendée, nous avons à regretter un nombre infini de républicains qui ont péri ſur les deux bords de la Loire.

A quels ſupplices les livre-t-on aujourd'hui ? O nature, étouffe, s'il t'eſt poſſible, tes gémiſſemens & tes ſanglots ! Ces cannibales coupent à nos priſonniers le nez, les mains, les pieds, avant de les précipiter dans leurs noirs cachots.

Avez vous déploré le ſort de ces généreuſes victimes

de la liberté ? avez vous tracé le tableau de tous ces événemens qu'il est si important de faire connoître ? Vous regrettez au contraire les ennemis, les bourreaux des républicains, *de ce brave bataillon de la section des Marchés.* Vous déplorez d'un accent piteux le sang dont la Loire & l'Océan, selon vous, ont été rougis. Mais on voit ce qui vous a portés à agrandir cette image, capable d'attendrir en leur faveur ; c'est qu'en effet dix mille brigands, qui étoient en guerre ouverte avec nous, y ont été précipités. Ils faisoient feu sur nos braves marins pour passer la Loire les armes à la main, rentrer dans leurs foyers, & éterniser la guerre de la Vendée ; notre canon, en brisant leurs embarcations, les a plongés dans la Loire.

J'ai fait prendre & exécuter ces mesures : voilà mon crime. C'est parce que j'ai sauvé ma patrie, que je suis en butte au déchaînement de l'aristocratie, à ce débordement de calomnies qui ne se répand que depuis que le modérantisme lève une tête insolente ; que depuis qu'on a formé le plan bien évidemment concerté de dénigrer les ardens patriotes, les sociétés même les plus révolutionnaires. Aussi mes ennemis ont peint avec toute la chaleur imaginable la perte de quelques ennemis de la chose publique, & ils ont gardé toute la froideur, toute l'indifférence du crime sur le massacre de tant de républicains.

Eh ! peut-on se refuser à la conviction de leurs plans contre-révolutionnaires, quand on les voit poursuivre avec acharnement les vieux & impitoyables athlètes de la liberté, au moment où l'on renouvelle les diatribes des Royou & des Mallet-du-Pan, où la guerre de la Vendée est prête à se rallumer, comme à un signal convenu, où l'escadre anglaise menace nos côtes & les ports de l'Ouest ?

Peuple français, rapproche tous ces vastes mouvemens

de contre-révolution : pèse les bien dans ta sagesse. Rassure-toi cependant, la liberté est impérissable ; & *déjà l'on m'assure que les plus grandes mesures sont prises pour arrêter ces désastres, & pour opposer une digue à ce nouveau torrent contre-révolutionnaire.* Plus l'aristocratie s'agitera en tout sens, *plus elle préparera* de nouveaux triomphes à la République.

Combien plus notre position étoit alarmante à l'époque où je fus envoyé en mission ! Nos frontières étoient envahies du Nord au Midi : Marseille étoit en pleine révolte ; Bordeaux arboroit le fédéralisme : presque toute la Normandie se rangeoit sous les drapeaux de cette vaste faction. La Vendée menaçoit la République par ses victoires rapides ; le drapeau blanc flottoit à l'entour de Nantes. Cette commune s'est couverte de gloire à la mémorable journée du 29 juin : mais, dans sa grande population, elle renfermoit des conspirateurs ; il en est de même dans toutes les grandes cités. Les brigands, que nous avons faits prisonniers, nous ont déclaré qu'ils en tiroient des munitions. Leurs chefs y entroient souvent déguisés en paysans. Quatre d'entr'eux ont pénétré jusques dans mon cabinet. On en a condamné dernièrement un qui étoit demeuré dans Nantes plus de deux mois. Il est constant que le 29 juin on avoit préparé, dans plusieurs maisons de cette ville, des repas pour recevoir les brigands. Quelles étoient nos forces au milieu de ces grandes crises ? neuf mille 500 hommes en flèche dans un pays couvert de cent cinquante mille brigands armés. Nantes pouvoit être attaqué, pris, ou même livré à tout moment. Il ne falloit voir dans ce grand danger que la République & son salut : il falloit que la foudre révolutionnaire grondât à chaque instant sur les ennemis de la patrie. Si, dans ses éclats, elle a brisé les formes, la République a été sauvée : rendons-en grâces au génie de la liberté.

Quand le pilote assailli par la tempête amène son navire au port, lui demande-t-on comment il a tracé sa route ?

Pendant mon séjour à Nantes, les brigands ont manqué de tout. La pénurie la plus désespérante a porté parmi eux tous les ravages d'une maladie pestilentielle qui a accéléré leur destruction ; & on ose pousser les hauts cris contre les mesures qui ont amené à de si heureux résultats le salut de la République? Etoit-il possible de s'en écarter, quand des décrets terribles en imposoient l'impérative obligation ; quand ils mettoient hors la loi tous les brigands ; quand ils ordonnoient l'incendie de tous leurs repaires, de tous leurs bâtimens ?

Coupables ennemis du peuple, distilez tous vos poisons, aiguisez tous vos traits, épuisez l'arsenal de la calomnie, agitez vous dans le crime : vos efforts seront superflus. Plus vous répandrez vos plats libelles, plus vous ajouterez à votre opprobre. Si j'étois ambitieux, je regarderois comme le plus beau jour de ma vie celui où vos attaques insensées m'ont forcé d'énumérer les services que j'ai eu le bonheur de rendre à la chose publique. A vos audacieux mensonges, j'ai opposé mes arrêtés ; à vos impostures, j'ai répondu par des faits ; à vos injures, par le tableau du bien que j'ai opéré. Certes, il n'est pas un continuateur de Robespierre celui qui a concouru avec tant d'énergie à la destruction de la guerre de la Vendée : on sait qu'il fondoit sur cette guerre l'espoir de sa domination. Faut-il encore opposer ici un fait aux allégations des imposteurs & des charlatans salariés par l'aristocratie qui persécute maintenant les patriotes sous le nom de *robespierristes*, comme avant le 31 mai elle osoit les désigner au peuple sous le nom de *maratistes* ? Mes collègues Mallarmé, Perrin (des Vosges), Venard & Goupilleau (de Fontenay), savent que plus d'un mois avant le supplice de Robespierre,

me trouvant à dîner avec eux, je leur dis que, pour abattre la tyrannie, il falloit abattre le tyran; que j'étois dans la ferme résolution de l'immoler, & que je périrois avant qu'il sacrifiât aucun de mes collègues.

Ceux qui marchent aujourd'hui sur ses traces, sont ces hommes astucieusement atroces, qui, sous de nouvelles formes, avec des nouveaux mots, ne sont pas moins insatiables du sang de tous les patriotes qu'ils vexent, qu'ils oppriment, des plus intrépides défenseurs des droits du peuple, qu'ils abreuvent de calomnies, qu'ils cherchent à environner de supplices. Eh! qu'importe à l'homme vertueux qui a bien servi son pays, de succomber sous l'action violente de la tyrannie, ou sous les forces lentement combinées, atrocément prolongées du modérantisme? Le peuple français ne peut trouver que son malheur, le tombeau de la liberté & de l'égalité dans ces deux extrêmes: c'est sur les bases d'un systême intermédiaire, sagement combiné, organisé, énergique dans ses mouvemens, rapide dans son action, que réposent son bonheur & sa gloire; tel sera toujours le type de mes opinions politiques.

Pour bien fortifier l'idée qu'on doit s'en former, j'opposerai à mes calomniateurs le suffrage de tout mon département. C'est sans doute où je suis né, où j'ai passé ma vie, que ma moralité doit être plus connue. On m'appelle féroce, homme de sang; mes compatriotes attesteront mon humanité, ma bienfaisance & mon amour brûlant pour la patrie & pour la liberté. Ce fut ainsi, immortel Marat, qu'on t'appella *sanguinaire*, pour faire haïr au peuple son meilleur défenseur: ainsi je défie nommément celui qui m'a peint sous les mêmes couleurs à la tribune de la Convention, de prouver les faits atroces qu'il a avancés contre moi.

J'invoquerai à grands cris le témoignage de tous mes

collègues

collègues dans mes miſſions, ou qui m'ont remplacé dans les départemens où j'ai été envoyé. Aſſurément leurs ſuffrages ſont bien autrement impoſans que des dénonciations dénuées de preuves, & même de vraiſemblance. Quoi! je n'aurois excité aucune réclamation, aucune plainte à Rennes, à Rouen, & dans toutes les autres communes où j'ai été en miſſion, & je ſerois devenu tout-à-coup un buveur de ſang? Non, ſcélérats, vous ne le perſuaderez pas, ou vous produirez des preuves que je vous défie de montrer. L'homme humain & probe ne devient pas tout-à coup un monſtre. J'aurois même dédaigné de vous répondre, s'il n'étoit de l'intérêt du peuple de lui faire connoître les nouvelles manœuvres, les derniers plans de l'ariſtocratie, des apoſtats de la liberté, des dilapidateurs de la fortune publique. Tels ſont mes ennemis.

Ce n'eſt point contre ceux qui ont trahi la patrie, qui ont prolongé, éterniſé l'exécrable guerre de la Vendée, qui ont laiſſé périr ſous leurs yeux des milliers de Républicains, qui ont livré nos munitions, nos armes, notre artillerie aux brigands, qu'on s'élève avec fureur; ils ſont libres, ils reſpirent : c'eſt contre moi qui ai puiſſamment concouru à fermer cette plaie ſanglante & toujours renaiſſante, contre moi qui n'ai jamais varié depuis la révolution; qui ai éteint les torches du fédéraliſme dans les départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure, du Calvados, à Cherbourg, dans la Manche, dans toute la Bretagne, à Port-Malo, à Pont-Solidor, à Rennes; qui, ſeul repréſentant du peuple, ai concouru à dix-huit batailles où les troupes de la République ont toujours été triomphantes; qui, avec nos braves frères d'armes & mes collègues, ai délivré 10,000 priſonniers à Cholet, Mortagne, Beaupréau & S. Florent; qui ai toujours empêché le paſſage de la Loire aux brigands; qui avois

pris les plus sages mesures pour la défense de Nantes, Angers & Saumur; qui envoyai à Granville des secours qui nous ont conservé cette place, & qui ont sauvé ses immortels habitans; moi qui ai assuré l'anéantissement de dix mille brigands entassés dans Ancenis; qui ai amené la destruction de leur grande colonne à Savenai, en faisant couper tous les ponts, & tirer à mitraille sur leurs embarcations; qui les ai empêchés de pénétrer & se renforcer dans le Morbihan; qui ai préparé la prise de Noirmoutier, leur plus important asyle. On ne parloit plus des Chouans à mon départ de la Vendée. Si mon dernier arrêté eût été suivi, Charrette n'existeroit plus. J'ai alimenté pendant six mois Nantes peuplé de plus de cent mille ames, & nourri une armée de plus cent mille hommes aux dépens des grains de la Vendée: je l'ai habillée; j'ai procuré les fourrages aux chevaux, sans que la République m'ait rien fourni. C'est pendant ma mission que nous avons repris nos canons, nos fusils enlevés par les brigands. L'armée entière attestera tous ces faits.

Finissons la réfutation des absurdes & dégoûtantes calomnies qu'on a vomies contre moi par un fait qui, seul, montrera mes inculpateurs dans toute leur nudité: c'est que le fusillement des communes qui s'étoient soumises a tellement eu lieu après mon départ, qu'il y avoit plus d'un mois que j'étois de retour de la Vendée, lorsque mes collègues Lemeillan & Fayau, ayant reçu les procès-verbaux de ces délits, m'en firent part. Je leur en témoignai toute mon horreur, & les invitai à dénoncer des crimes aussi graves au comité de salut public.

Une dernière réflexion bien importante, c'est que je n'ai jamais fait la guerre avec les généraux Turreau & Huchet, désignés comme les auteurs de ces attentats; je ne l'ai

faite qu'avec le général Haxo, inscrit au Panthéon. Nous n'avons jamais combattu que des brigands réunis en corps d'armée; nous n'avons jamais inquiété aucune commune soumise.

Peuple Français, dont on veut égarer l'opinion, prononce, devance le jugement de la postérité; oppose ton suffrage, en faveur de ceux de tes mandataires qui ont eu le courage de se mettre en avant pour ta cause, à ces apostats de la liberté, à ces écrivailleurs qui renouvellent les pamphlets dont les *Maury* & les *Cazalès* inondoient la France.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

MORT AUX TYRANS, PAIX AUX PEUPLES.

LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE JUSQU'A LA PAIX.

La Société populaire régénérée d'Aurillac, chef-lieu du département du Cantal, à la Convention nationale.

REPRÉSENTANS,

Dans la tentative de diffoudre les fociétés populaires, les patriotes unis qui compofent celle d'Aurillac, ont tremblé pour la repréfentation nationale; dans la perfécution des patriotes énergiques, des Jacobins, ceux d'Aurillac ont tremblé pour la République. . .

Ici, cependant, l'ariftocratie, le moderantifme ne leveront pas long-temps leur tête hypocrite & altière.....

Les patriotes ſont levés. . . Ils ſont en force. . . Ils ſont réſolus à tout ſacrifier, à tout entreprendre, au premier ſignal du danger, pour terraſſer à l'inſtant les perſécuteurs des ſociétés populaires, les oppreſſeurs des ſans-culottes révolutionnaires, tous les faux patriotes ennemis du peuple.

Qu'a fait le repréſentant Carrier, que le Cantal s'honore d'avoir donné à la nation, pour mériter l'horrible perſécution qui s'élève contre lui ? Eſt-ce parce qu'il eſt né dans la claſſe intéreſſante du laboureur, qu'il a vécu & qu'il mourra ſans-culotte ? Eſt-ce parce qu'il fut des premiers à arborer dans le Cantal l'étendard de la révolution ? Eſt-ce parce qu'il n'a pas voulu accuſer l'*Ami du peuple*, & qu'il a voté la mort du tyran ? Eſt-parce que dans l'Eure & le Calvados il a terraſſé les amis, les ſcélérats complices de Buzot & compagnie ? Seroit-ce enfin parce que ſes opérations révolutionnaires, commandées par la néceſſité de ſauver le peuple, ont diſperſé, preſque anéanti les brigands de la Vendée ? &c....

Repréſentans, nous vous le déclarons avec la franchise et la fierté Cantalistes, comme tous les francs & purs montagnards, ſes dignes collègues : Carrier a toute notre confiance, toute notre eſtime ; comme nous, il ne doit avoir d'autres ennemis que ceux des patriotes énergiques, que ceux de la liberté, *que ceux de la Convention* que les tyrans coaliſés n'auroient plus de peine à détruire en maſſe, ſi une fois les Jacobins & les ſociétés populaires, ſes plus formes ſoutiens, étoient anéantis......

Mais, non ! ... cette criſe a ouvert tous les yeux.... l'ariſtocratie n'a que devancé ſon entière deſtruction.... Les patriotes, les jacobins ne ſeront plus perſécutés ; ils vivront..... ; & , par leur courage inébranlable,

la bravoure des phalanges républicaines, par l'énergie des fidèles mandataires du peuple & des ſociétés populaires, LA CONVENTION SAUVERA TOUJOURS LA PATRIE.

Vive le peuple, vivent ſes dignes repréſentans, vivent les défenſeurs de la patrie, vivent les Jacobins, les ſociétés populaires, vive la République!!!

Cantuel, Lauſſer, Cahoüet, Vaurs, Salſac, Mazars, Gourlat, Delſol fils, Goujou, Danaſtorg, Gautier, Carrol, Garſaud, Latapie, Granet, Brouſſe, commandant, Brouſſe, marchand, Meſpoulhès, Alſac, Uſſe oncle, Alègre, Cruege, Brujoux, Troupel neveu, Salarnier, Manhes, Ier. du nom, Durat-Laſſale, Gamet jeune, fils, Fau Géograhe, Leigue, Decry, Lalongue, Villecroſe, Cheylud, Vernhes, Contois, Rames, Texier, Merlinge, Vigier, Courbevaiſſe, Uſſe, Laval, Chaumond, Pariſot, F. Lafargueze, G. Hérault, Geneſte aîné, Dilhac, Delfour, chaudronnier, Uſſe, Prunet, Lacroix, Bruel, Dieu, Fleyſſac, Boudier, lieutenant de gendarmerie, Julhe, Bougry, Gaillard, Viallanes, Ier. du nom, Merle, Conort, Galtier, Moiſſinac, Trinquier, Deltrieu, Miquel, Mondor, Picut, Déconquans, Rouſſile, Laparra, Bruels, Capelle, Aliès, 3e du nom, Goutanègres, Lalongue fils, Delmas, Desbans, Viſſec cadet, Sainction, Alaric, Palis, Aldevert, Cruege, Coſſignal, Beynaguet, Ier. du nom, Siſtrieres, Jamet, Laborie, Aigueſparſſe, Olivier, Lafond, Thibal, Palis, neveu, Gaud, Selves, 2e du nom, Hubain, Cougoul, Chaumont, Couder, Laporte, Contraſtin, Vergnes, Viallanes, capitaine, Labertrandie, Meyniel, Thibal, Ier. du nom, Hébrard, Bonal, Ponteney-Fontete, Galby père, Serres, Guitard père, Delzorts, Iſſartier, Carbonat fils, L. Laporte, Farlange, Couibebaiſſe, ſecrétaire, Lamarque, Badier, Lacaze, Figeac, Boyſſou, Celarier, Ier. du nom, Mondot,

Boygues, Destane, juge de paix, Lintilhac, Gamet, Dandurand, Laborie fils, Viers, Milhaud, Calvinhac, Rossignol fils, Latapie cadet, Capmau, Bo, Deplagnes, Puech, Lourſſal, Rastignac, Manhes, administrateur du district, A. J. Guirard, Lacarriere, Cambefort-Mazic, Troupel, Lacarrière, Delort, Lafage aîné, Mespoulhé, Fontange, Bousquet fils, Delsol, Boudet, Grilhac, Terrisse, Fortet, Thoury, Ier. du nom, Chablat, agent national, Gaston, Mailhes fils, Delsol, Ier. du nom, Maxet, Martin fils, Viallanes, 2e du nom, Lagat, Jean Balet, Degouth, Chaumont, sculpteur, Lacarriere-Falieys, Jean Roumiguier, Lacaze cadet, Déconquans père, Lebon, Guirbal, Guy, Leigue, Riviere, Lacassagne, Serres, dit Labrit, Regis, Delteil, Truels, Dur, 2e du nom, Brunon, Pichot, Balthazard, cafetier, Parra, Varet fils, Varet père, Vigouroux, Redon, Roumiguer, 2e du nom, Deltrieu, Cheylud, Arlabosse cadet, canonnier, Lagaldie, serrurier, Bousquet père, Auriacombes, Mazade, Boudet, Valdeyroux, Rodes, Lebon, Aymar, Lasmoles, expert, Chanson, Boudet, marchand, Apchin, Ternat fils, Noailles, maçon, Andrieu, F. Picut, Maury, Bastid, Lapeyre, Devèze, Brieu, Calvinhac, Esquirou aîné, Esquirou jeune, Bourdin, Reinguebergr, Caumel, Marat, agent salpétrier, Delsol, coutelier, Laroyrie, Roux, Cantuel, juge, Prax, Bonnefons, Revel, fils, Sacreste, Rouquier, Aldebert, Mazuel, Lathelize, Croizet, receveur du district, Baissac fils, Vigier, Lacarière, Faliez, Delfongles, Rampon, Traincar, Alary aîné, Textoris, Viallanes père.

Les citoyens ci-après ont voté l'adresse, & n'ont su signer.

Calmet, tailleur, Lagrillerie, jardinier, Marsenac, cordonnier, A. Laparo, marchand, J. Tabège, cordonnier, Taisse, marchand, Jourdan, marchand, Lentuej ul,

aubergiste, Laborie, tambour, Riom, tailleur, Rames, tailleur, Lapara, tailleur, Prunet, perruquier, Galery, cordonnier, Bommevielle, menuisier, Girard, sellier, Piganiol, tailleur.

Arrêtée dans la séance extraordinaire du premier jour des Sans-Culottides de l'an II de la République française une & indivisible, pour être imprimée & envoyée à toutes les sociétés populaires, aux armées de la République, & à toutes les communes du département du Cantal.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
VENDÉMIAIRE, L'AN III.